

La MRC du Granit dévoile sa planification stratégique 2021-2026

Lac-Mégantic, **le 17 juin 2021** – La MRC du Granit a procédé au dévoilement de sa planification stratégique 2021-2026 suite à l'adoption de celle-ci lors de la séance du Conseil des maires qui se déroulait la veille, soit le 16 juin 2021.

Réalisé entièrement de façon virtuelle, l'exercice de planification stratégique 2021-2026 a débuté à l'automne 2020 avec des consultations menées auprès de plus de 70 intervenants de différents milieux : monde municipal, partenaires socio-économiques et employés. Un comité de pilotage a été formé afin de prendre part aux travaux de réflexion et le bilan des entrevues et plénières préalables aux travaux du comité de pilotage a permis de faire un portrait détaillé de la situation de la MRC en termes de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de ce bilan a rapidement dirigé le comité vers quatre principaux enjeux. Ils sont devenus les grands piliers de la planification stratégique : démographie, leadership, économie et protection du territoire.

« L'important travail que nous avons accompli avec l'élaboration de cette planification stratégique nous permet de nous recentrer sur notre mission, d'avoir des objectifs clairs sur des enjeux que nous avons ciblés de façon réfléchie et concertée. Nous sommes fières du travail que nous avons accompli. Nous avons pris le temps de nous arrêter, de réfléchir, d'imaginer, de rêver à ce que nous souhaitons accomplir pour notre région. Nous avons cette grande opportunité de pouvoir laisser notre marque, de forger notre avenir et d'assurer que cet avenir sera des plus heureux, sain et en toute communion avec notre nature profonde. » a déclaré la préfet de la MRC du Granit, Madame Marielle Fecteau.

Les enjeux

Pour assurer le plein développement des services, des entreprises et des institutions, un rehaussement significatif de la population est souhaitable. Considérant l'âge médian de sa population qui est remarquablement plus élevé que celui de la région de l'Estrie et de la province du Québec, la MRC convient que les objectifs stratégiques et actions ciblées doivent permettre l'attraction et la rétention de la relève et d'une population active. La récente tendance, pour un retour à la nature, loin des grands centres, est entre autres une opportunité que la MRC se doit de saisir et c'est pourquoi avec ses deux objectifs et différentes pistes d'action, la MRC poursuivra ses efforts visant à se démarquer en tant que région attractive qui cultive le bien-être de ses citoyens.

La MRC étant constituée de 20 municipalités réparties sur le plus grand territoire de l'Estrie. Agir en tant que leader visionnaire et rassembleur, en créant notamment une mobilisation autour de la marque régionale, bénéficiera à l'atteinte de notre vision et à l'engagement collectif inclusif. Avec 13 municipalités sur 20 ayant moins de 1 000 habitants et 6 autres ayant moins de 1800 habitants, l'optimisation des ressources, le partage de services et l'accroissement de la collaboration sur des enjeux communs sont devenus primordiaux pour plusieurs de ces dernières. La MRC souhaite démontrer le leadership nécessaire pour provoquer les opportunités de collaboration bénéfiques à chacun grâce à un leadership visionnaire et rassembleur.

Les événements marquants de la dernière décennie et le contexte pandémique ont grandement ponctué le marché du travail et les habitudes de consommation. C'est pourquoi, dans le cadre de la présente planification stratégique, la MRC souhaite qu'une attention soit portée au développement d'une économie respectueuse de l'environnement et qui rapproche le producteur du consommateur en plus de garantir des emplois de qualité grâce au caractère innovant des entreprises. Une économie innovante et distinctive constitue l'énoncé du troisième enjeu identifié.

Que ce soit dans le domaine de la protection des cours d'eau, des forêts, de la première réserve internationale de ciel étoilé, autant qu'en gestion des matières résiduelles ou en agriculture, nous avons tous un rôle à jouer pour assurer la préservation des richesses naturelles qui font la renommée de notre territoire. La MRC du Granit compte bien se donner les moyens d'offrir à long terme aux différents utilisateurs du territoire les outils pour en assurer la protection et la mise en valeur afin d'atteindre l'équilibre précieux du développement et de la protection de ses ressources. C'est ainsi que le quatrième et dernier enjeu est énoncé : Un territoire plus grand que nature, protégé et mis en valeur.

« Cette planification stratégique ne s'arrête pas à ce document, elle sert à mettre la table pour la suite. Nous avons maintenant tout en main pour réaliser les nombreux chantiers, avec l'aide de nombreux partenaires et déployer les pistes d'actions. D'ailleurs, annuellement nous nous assurerons d'être toujours dans la bonne direction, de suivre ce plan pour nous permettre l'atteinte des objectifs fixés et de nous ajuster au besoin afin de demeurer sur la bonne voie de la réussite. » a conclu la directrice générale de la MRC, Madame Sonia Cloutier.

Les différentes démarches et rencontres menant à la présentation de cet important outil de travail auront également permis de revoir légèrement la mission, la vision et les valeurs de l'organisme municipal.

Plusieurs personnes ont pris part à cet exercice et il convient de les remercier chaleureusement pour leur apport et leur collaboration.

La planification stratégique est disponible en ligne sur le site web de la MRC (www.mrcgranit.gc.ca).

-30 -

Contact :

Véronique Lachance Agente aux communications MRC du Granit

819 583-0181, poste 117

✓ vlachance@mrcgranit.qc.ca

Source : Sonia Cloutier

Directrice générale MRC du Granit